



RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01263  
Numéro SIREN : 315 399 303  
Nom ou dénomination : ESCALE FORME

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2017 sous le numéro de dépôt 4970

R.C.S. : BOBIGNY B 315 399 303

ESCALE FORME

S.A.R.L. : AU CAPITAL DE 7 622.45 €

SIEGE : 10, av. Gallieni 93250 VILLEMOMBLE

SIRET : 315 399 303 00017

APE : 8551Z

4970

BILAN - COMPTE DE RESULTATS

---

ANNEXES

---

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016

---



*Certifié conforme  
Le gérant*

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' and 'S' followed by a horizontal line.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ESCALE FORME</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>10 AV GALLIENI 93250 VILLEMOMBLE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>31539930300017</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le : <u>31/08/2016</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	4 678	AG 4 678	
	Fonds commercial (1) AH	71 136	AI 71 136	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	233 640	AS 200 566	
	Autres immobilisations corporelles AT	551 061	AU 487 073	
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
		Autres participations CU	107	CV 107
		Créances rattachées à des participations BB		BC
		Autres titres immobilisés BD	259	BE 259
Prêts BF			BG	
Autres immobilisations financières * BH	7 368	BI 7 368		
TOTAL (II) BJ	868 248	BK 692 318	175 931	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU 2 293	2 293
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	
		Autres créances (3) BZ	CA 31 842	31 842
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE	
Disponibilités CF		CG 1 900	1 900	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI 138	138	
	TOTAL (III) CJ	36 172	CK 36 172	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	904 421	IA 692 318	212 103	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	71 136	2. Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

SAGE Experts-comptables janvier 2016

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA

Désignation de l'entreprise		SARL ESCALE FORME		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....7...622.....)	DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG	152 273	
	Report à nouveau	DH	(100 689)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(28 542)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	31 427	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	15 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	47 229	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	26 034	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 799	
	Dettes fiscales et sociales	DY	61 138	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	25 475	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	165 676		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	212 103		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	102 096		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	20 387		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL ESCALE FORME				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 150	FB		FC	7 150	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	366 327	FH		FI	366 327	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	373 477	FK		FL	373 477	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	3 440	
	Autres produits (1) (11)					FQ	970	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	377 888
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 862	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 877	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	121 443	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 691	
	Salaires et traitements *					FY	157 891	
	Charges sociales (10)					FZ	58 857	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	24 341
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 898	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	386 860	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(8 973)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 881	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	3 881	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(3 881)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(12 854)	

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

RENVois : voir tableau n° 2053 - Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CM

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ESCALE FORME</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	1 251
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 939
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	16 939
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>		HI	(15 688)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	379 139
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	407 681
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>		HN	(28 542)
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { – Crédit-bail mobilier *	HP	6 019
	{ – Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 440
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	11 285
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 898
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	7 515	
obligatoires	A9	3 770	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
PENALITES NON DED	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	196		
CONTROLE FISCAL	15 000		
REGUL DIVERS	1 743	1	
PRIX DE VENTE IMMO CEDEES		1 250	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables janvier 2016

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CM

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016 dont le total est de 212 102,90 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -28 541,93 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2014 au 31/08/2015.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

**1.2 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**1.3 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Désignation de l'entreprise SARL ESCALE FORME

Néant  \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	75 814	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	233 640	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	530 677	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	19 173	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL	LM	
	TOTAL III						LN	783 490	LO		LP
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M	8T
Autres participations						8U	107	8V	8W		
Autres titres immobilisés						IP	259	IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	7 368	IU	IV		
TOTAL IV						LQ	7 733	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	867 037	ØH		ØJ	
										1 211	

  

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	75 814	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	233 640
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN	531 888
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	19 173
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				IY		NG		NH	784 701
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7
Autres participations				IO		ØX		ØY	107	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	259	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	7 368	
TOTAL IV				I3		NJ		NK	7 733	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	868 248	
								ØM	868 248	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CM

Désignation de l'entreprise SARL ESCALE FORME Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	4 678	PF		PG	PH	4 678
Terrains			PI		PJ		PK	PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO	PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT	PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	191 803	QA	8 763	QB	QC	200 566
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	452 595	QE	15 305	QF	QG	467 900
	Matériel de transport		QH		QI		QJ	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	18 901	QM	272	QN	QO	19 173
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS	QT	
TOTAL III			QU	663 299	QV	24 341	QW	QX	687 639
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	667 977	ØP	24 341	ØQ	ØR	692 318

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
Mat. bureau et infom. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				
Total général non ventilé (NW - NY)						NZ	

**CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CM

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ESCALE FORME				Néant <input type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	U	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	15 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	15 000
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
- corporelles			6E	6F	6G	6H
- titres mis en équivalence			02	03	04	05
- titres de participation			9U	9V	9W	9X
- autres immobilisations financières (1) *			06	07	08	09
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>		7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	UB	UC	UD	15 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

SAGE Experts-comptables janvier 2016

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CM

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		Néant <input type="checkbox"/> *		
				1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières	UT	7 368	UV		UW	7 368					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA										
	Autres créances clients	UX										
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI										
	Personnel et comptes rattachés	UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ										
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB									
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	29 991		29 991						
	Groupe et associés (2)	VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 851		1 851							
	Charges constatées d'avance	VS	138		138							
	<b>TOTAUX</b>			VT	39 347	VU	31 980	VV	7 368			
	RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE										
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans		
				1		2		3		4		
SAGE Experts-comptables Janvier 2016	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z										
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	20 387		20 387						
		à plus d'1 an à l'origine	VH	26 843		15 331		11 512				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A										
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 799		5 799							
	Personnel et comptes rattachés	8C	19 378		19 378							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	35 042		35 042							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 693		2 693						
Obligations cautionnées		VX										
Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 025		4 025								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J											
Groupe et associés (2)	VI	26 034		(26 034)		26 034		26 034				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	25 475		25 475								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ											
Produits constatés d'avance	8L											
<b>TOTAUX</b>			VY	165 676	VZ	102 096	37 546	26 034				
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ										
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 356									
				(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			26 034				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

27

Désignation de l'entreprise <u>SARL ESCALE FORME</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	91 215	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	91 215	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	21 770	
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)	YK	112 985	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT	25 697	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

SAGE Experts-comptables, janvier 2016

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b> art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)		XU	<input type="checkbox"/>
--	--	----	--------------------------

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

07

**SARL ESCALE FORME**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622.45 €**  
**Siège Social : 10, Av. Galliéni- 93250 VILLEMOMBLE**  
**R.C.S. BOBIGNY B 315 399 303 – Code NAF 8551Z**  
**SIRET 315 399 303 00017**

**Assemblée générale ordinaire  
du 27 Février 2017**

**Exercice clos le 31 août 2016**

L'an deux mil dix sept, le 27 Février à 14 h, les associés de la SARL "ESCALE FORME" au capital de 7 622.45 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

Monsieur MONALI Claude, gérant, préside l'Assemblée et constate la présence de Monsieur MICHEL Jérôme.

La totalité des Associés se trouve donc réunie à la présente Assemblée.

Le président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée à l'effet de délibérer et voter à la majorité requise sur l'ordre du jour suivant :

- RAPPORT DE LA GERANCE sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31.08.2016 et RAPPORT SPECIAL sur les conventions spéciales visées par l'Article L 223.19 du Code de Commerce,
- approbation des comptes et conventions,
- quitus à la gérance,
- affectation des résultats
- rémunération des gérants,
- questions diverses.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- le Rapport de la gérance,
- le Bilan au 31.08.2016, le compte de résultat de l'exercice,
- le texte des résolutions proposées et l'exposé de leur motif.

Puis le Président déclare que tous les documents indiqués ci-dessus, ainsi que l'inventaire, ont été tenus à la disposition des Associés, au Siège Social de la Société, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

Le président donne ensuite lecture du Rapport de la Gérance sur la marche de l'affaire pendant l'exercice écoulé, et sur les conventions visées par l'article L. 223.19 du Code de Commerce.

C7

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du RAPPORT de la Gérance, approuve les comptes et le BILAN tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés rappelle que Monsieur MONALI Claude n'est pas rémunéré pour ses fonctions de gérant.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

Nous vous proposons d'affecter de la manière suivante la perte de l'exercice clos au 31.08.2015 qui s'élève à : (-) 28 541.93 €.

SAVOIR :

- en totalité en report à nouveau

Conformément à la Loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

*LE PRESIDENT*

*LES ASSOCIES*

*Certifié conforme  
Le gérant*

